

146. — 7 JUIN 1875. — Arrêté royal par lequel l'officier d'administration de 1^{re} classe Poncelet (R.-J.), directeur de l'hospice de Namur, est nommé chevalier de l'ordre de Léopold. (Monit. du 9 juin 1875.)

147. — 7 JUIN 1875. — LOI portant transfert d'une somme de 103,000 francs entre divers articles du budget du ministère de la guerre pour l'exercice 1874 (1). (Monit. du 10 juin 1875.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Une somme totale de cent trois mille francs est annulée sur celles qui ont été allouées par la loi du 26 décembre 1873, aux articles ci-après du budget du ministère de la guerre pour l'exercice 1874, et sera déduite de ces articles comme suit, savoir :

De l'article 6, traitement de l'état-major général	fr. 3,000
De l'article 13, traitement et solde des troupes de cavalerie	12,000
De l'article 14, traitement et solde des troupes d'artillerie.	25,000
De l'article 24, casernement des hommes	63,000
Total.	fr. 103,000

Art. 2. La somme précitée de cent trois mille francs est transférée aux articles 12 et 30 du budget du ministère de la

guerre pour l'exercice 1874, comme suit :

A l'article 12, traitement et solde des troupes d'infanterie	fr. 100,000
A l'article 30, traitements divers et honoraires	3,000
Total.	fr. 103,000

Art. 3. La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa publication.

Promulguons, etc.

(Contre-signée par le ministre de la guerre, général THIEBAULD.)

148. — 7 JUIN 1875. — LOI contenant le budget du ministère des travaux publics pour l'exercice 1875 (2). (Monit. du 12 juin 1875.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Article unique. Le budget du ministère des travaux publics pour l'exercice 1875 est fixé à la somme de quatre-vingt-deux millions quatre cent trente-huit mille cinq cent cinquante-trois francs (fr. 82,438,553), conformément au tableau ci-annexé.

Des traitements ou indemnités pour le personnel ne peuvent être prélevés sur les allocations destinées aux salaires ou à des travaux extraordinaires ou spéciaux.

Promulguons, etc.

(Contre-signée par le ministre des travaux publics, M. A. BEERNAERT.)

(1) Session de 1874-1875.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. — Exposé des motifs et texte du projet de loi. — Séance du 27 avril 1875, p. 183. — Rapport. Séance du 12 mai, p. 191.

Annales parlementaires. — Discussion et adoption. Séance du 27 mai 1875, p. 943-944.

SÉNAT.

Documents parlementaires. — Rapport. Séance du 31 mai 1875, p. 18.

Annales parlementaires. — Discussion et adoption. Séance du 3 juin 1875, p. 163-166.

(2) Session de 1874-1875.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. — Note préliminaire et texte du projet de loi. Séance du 27 février 1874, p. 9-15. — Rapport, p. 151-164.

Annales parlementaires. — Discussion générale. Séances des 28 avril 1875, p. 721-729; 29 avril, p. 730-739 et 749-750; 4 mai, p. 755-761 et 789; 11 mai, p. 799-812; 12 mai, p. 812-826; 13 mai, p. 827-842; 14 mai, p. 842-854; 18 mai, p. 855-868; 19 mai, p. 869-880; 20 mai, p. 880-894, et 21 mai, p. 895-908. — Amendements de M. le ministre, p. 908. — Discussion des articles. Séances des 23 mai, p. 909-922, et 26 mai, p. 923-935. — Adoption. Séance du 26 mai, p. 935.

SÉNAT.

Documents parlementaires. — Rapport. Séance du 1^{er} juin 1875, p. 18.

Annales parlementaires. — Discussion. Séances des 3 juin 1875; 166-173, et 4 juin, p. 174-186. — Adoption. Séance du 4 juin, p. 186.